

The background of the entire page is a collage of four photographs showing different parts of the Polytech Montpellier campus. Top left: A modern building with a glass facade and a sign that says 'POLYTECH MONTPELLIER'. Top right: A building with a large, curved, metallic staircase. Bottom left: A courtyard with a sandy area, some greenery, and a person in a blue shirt. Bottom right: A paved walkway with a grassy strip and a person walking.

Livret des *élèves*

| 2026-2027



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH[®]
MONTPELLIER



Chères élèves et chers élèves,

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette rentrée universitaire 2026-2027. Toutes les équipes pédagogiques et les personnels de l'école, accompagnés du Bureau Des Elèves et de l'association des diplômés, sont mobilisés pour que votre scolarité se déroule dans les meilleures conditions. A Polytech Montpellier, nous considérons que vous êtes des acteurs de votre formation, et à ce titre vous bénéficierez de nombreuses opportunités pour parfaire vos connaissances et compétences, saisissez-les ! Notre volonté est de vous former à toutes les facettes des métiers qu'un ingénieur peut rencontrer, et vous partagerez votre temps entre des enseignements théoriques, pratiques et des expériences professionnelles qui vous permettront de relever de nombreux défis. N'hésitez pas à être force de propositions et à faire preuve de créativité pour que votre scolarité soit la plus enrichissante possible.

Polytech Montpellier est une école d'ingénieurs publique qui vous permettra d'obtenir un diplôme habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI), garantissant un enseignement de qualité et une insertion professionnelle rapide. C'est aussi la fierté d'appartenir à un réseau national, le réseau Polytech, de 16 écoles avec 12 domaines de formation, plus de 110 000 ingénieurs en activité, et un adossement à la recherche avec 1300 enseignants-chercheurs côtoyant quotidiennement les élèves-ingénieurs.

Mais être à Polytech Montpellier c'est aussi être fier de son appartenance à **l'Université de Montpellier**, qui vous apportera une réelle visibilité internationale ainsi qu'un corps professoral de haut niveau. Avec plus de 800 ans d'existence, l'une des plus anciennes universités en exercice au monde, l'Université de Montpellier dispose d'une reconnaissance incontestable dans de nombreux domaines de formation, de recherche et d'innovation.

L'école s'appuie ainsi sur un positionnement affirmé au sein de l'Université de Montpellier et ses laboratoires, et sur la stratégie collective et nationale du Réseau Polytech dont elle partage les valeurs : **Exigence** et **Créativité**, **Anticipation** et **Esprit d'Equipe**, **Respect** et **Ouverture**, **Responsabilité** et **Transparence**. Adhérer à ces valeurs constitue un défi passionnant, celui de s'adapter à des métiers en constante évolution, prenant en compte les différentes transitions : écologiques, énergétiques, numérique et sociétales. Ce sentiment de double appartenance Université-Réseau est ainsi une véritable force que vous devez cultiver tout au long de votre parcours à Polytech Montpellier !

Ce livret vous accompagnera tout au long de cette année universitaire, il permettra de vous immerger dans l'école et dès maintenant d'identifier les dates importantes, les attentes pour votre scolarité et votre vie étudiante.

Je vous souhaite une **très bonne rentrée 2026 à Polytech Montpellier, et dans notre Université !**

Lionel Torres
Directeur Polytech Montpellier



---> RESPONSABILITE ET TRANSPARENCE

- Être à l'origine d'initiatives et assumer la responsabilité de vos choix.
- Communiquer en toute transparence avec vos équipes et collaborateurs.



---> RESPECT ET OUVERTURE

- S'inscrire dans la démarche du respect de soi et de l'autre en développant votre capacité d'écoute et votre ouverture d'esprit.
- Découvrir de nouveaux modes de raisonnement qui vous permettent de vous forger votre propre opinion.



---> ANTICIPATION ET ESPRIT D'EQUIPE

- Contribuer au progrès des technologies dans une démarche de développement durable.
- Développer votre sens de l'anticipation et votre esprit d'équipe de façon à favoriser l'innovation collective.



---> EXIGENCE ET CREATIVITE

- Raisonner et développer votre inventivité tout en recherchant la rigueur et l'objectivité.
- Cultiver l'esprit critique et vous interroger sur les progrès scientifiques et technologiques.

**L'ÉCOLE**

L'école en quelques chiffres	1
Vos principaux interlocuteurs	2
Les locaux d'enseignement	3-4
Conseils et commissions	5
Un engagement responsable	6
Trouver une information générale	7

ETUDES ET SCOLARITE

Le service scolarité	8-9
S'engager à son arrivée à l'école	10
Intégrité et fraude aux examens	11
Utilisation des IAg	12
Obtenir le diplôme d'ingénieur	13
Le passage du TOEIC	14
Partir à l'étranger	15
Partir en stage	16
Bien démarrer avec les services numériques	17
Les temps forts de l'année 2026-2027	18

STATUTS ET PARCOURS SPECIFIQUES

Demander le statut Artiste / Sportif	21
Effectuer un parcours recherche	22
Devenir un étudiant - entrepreneur	23
Devenir un étudiant - ambassadeur	24
Étudiant en situation de handicap	25
Partir en année de césure	26
Transfert / mobilité dans le Réseau	27

EN DEHORS DES COURS

Valider un engagement étudiant	28
S'engager en matière de développement durable	29
Que faire en cas de Violences Sexistes et Sexuelles ?	30
Suivre une formation PSC1	31
Adhérer au Bureau des élèves	32
Contacter les anciens élèves	33

| 2026-2027

L'école



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH[®]
MONTPELLIER



- + 11 000** ingénieurs diplômés en activité
- + 300** diplômés par an
- 1 400** élèves
 - 38 % de filles – 62 % de garçons
 - 40 % de boursiers
 - 22 % d'apprentis



- 12** laboratoires de recherche d'appui
- 7** spécialités d'ingénieur (11 parcours)
- 3** Mastères Conférence des Grandes Ecoles
- 1** école d'été internationale



- 70** accords internationaux
- 11** doubles diplômes
- 100 %** de mobilité internationale
- 250** séjours d'étudiants par an
- 120** étudiants étrangers



- 57** ans d'existence (1969)
- 3,8 M€** budget de fonctionnement (hors salaires et infrastructures)
- 13 000 m²** de locaux pédagogiques
- 3** plateformes technologiques labellisées par l'Université



- 120** enseignants dont 97 enseignants permanents
- + 300** intervenants professionnels du monde-économique
- 49** personnels administratifs et techniques



■ Equipe de Direction



L. Torres
Directeur



S. Brosillon
Directeur Adj.
Affaires Générales



C. Vigreux
Directrice
des Etudes



C. Berger
Directrice
Administrative



E. Anglaret
Directeur Délégué
Relations
Internationales



J.L. Bantignies
Directeur Délégué
Transition Ecologique
et Sociétale



A. Mehdi
Directeur Délégué
Partenariats &
Recherche

■ Responsables de Services



J. Boutliéroff
Communication



S. Durand
Relations
Internationales



M. Fabre
Scolarité



N. Martin
Logistique, Technique
Prévention



S. Méjean
Informatique



I. Tardieu
Moyens
et Pilotage



J. Vacqué
Partenariats

■ Chargés de mission



P. Benoit
Parcours Recherche



C. Breton
Entrepreneuriat



D. Espi
Formation
Continue
(contrats pro)



C. Faur
Handicap
Engagement étudiant



K. Godary
Artistes / Sportifs
de Haut Niveau



V. Mora
Relations Lycées

■ Responsables des filières pédagogiques

■ FISE



C. Fiorio
IG



P. Maurine
MEA



P. Finaud-Guyot
STE



Y. Monerie
MI



L. Palmade
GBA



G. Guerrero
MAT

■ FISA



V. Berry
DO



A. Vena
SE



C. Salles
EGC



A. Marchal
MSI



G. Silly
GI

■ Responsables PeiP



D. Bouyer

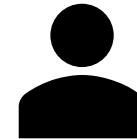


F. Mailly

■ Responsables Option transversale Production (5A)



D. Chevalier-Lucia



G. Silly

■ Responsables de pôles transversaux



A. Mas
Pôle Maths



J. Govus
Pôle Langues



C. Baudray
Pôle SHS



A. Pinlou
Pôle Informatique

■ Secrétaires



C. Alvarez
GBA/STE



Y. Grote
DO/EGC/SE



M. Lucilius
GI



N. Moreau
MSI



M. Ouzouline
PEIP

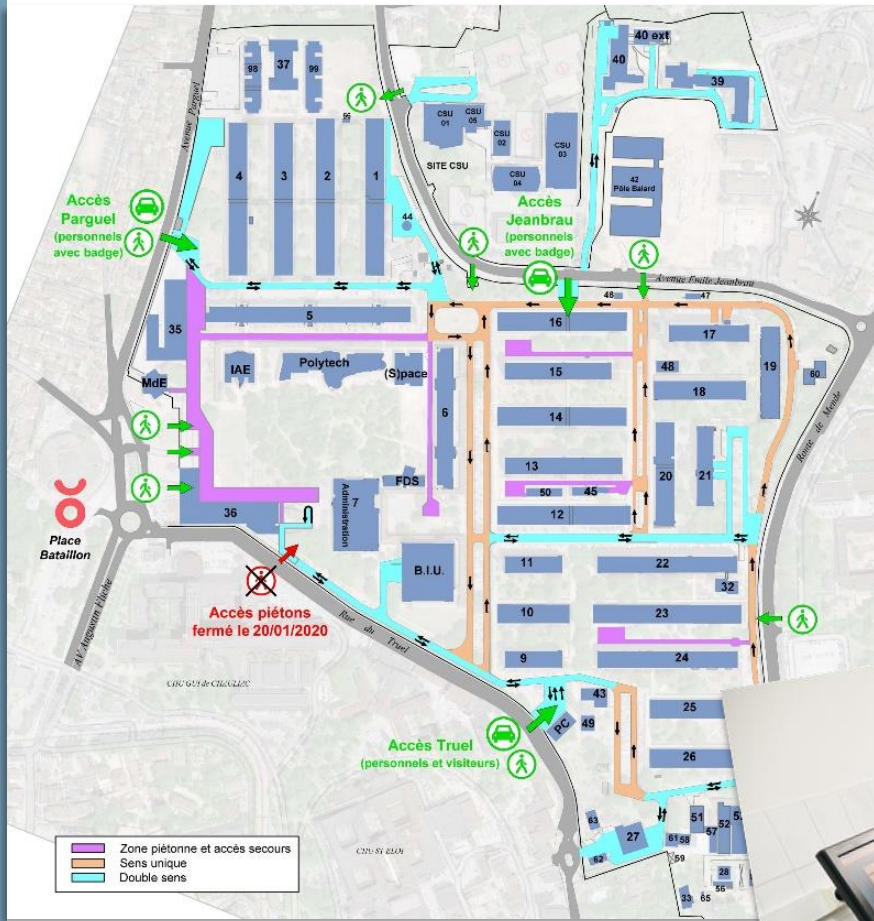


N. Rubiano
MAT/MI



H. Teissonniere
IG/MEA

Un campus



Un bâtiment avec des salles de cours et de TD



Des halles technologiques



■ Au niveau de l'Ecole

Le Conseil d'Ecole, réuni 2 fois par an, est constitué de 40 membres élus (personnels et étudiants) et nommés, ainsi que de personnalités extérieures dont un Président élu pour 3 ans. Il définit les orientations et la politique générale de l'Ecole.



A gauche : Lionel Torres et Philippe Malagola, président du Conseil d'école
Au-dessus : Chloé Boegler-Cazenove vice-présidente
Réélus à leur succession le 29 mai 2026

Le Conseil de Direction est constitué de l'équipe de Direction et des Responsables des filières. Il se réunit deux fois par mois pour débattre des sujets soumis par l'équipe de Direction (réunie hebdomadairement) et proposer les orientations.

Le Jury Ecole est constitué « a minima » du Directeur, de la Directrice des Etudes et des Responsables de filières. A l'issue de chaque semestre et de l'année, il examine les avis des Commissions Préparatoires des filières. Il est souverain dans ses décisions. Son avis peut être contraire à celui de la Commission Préparatoire des filières.

La Commission Délégués est constituée de l'équipe de Direction et de l'ensemble des Délégués des Départements. Elle constitue un espace de communication et d'échange où les représentants des élèves peuvent soumettre à la Direction les problèmes rencontrés par les élèves dans le déroulement de leur scolarité et la questionner sur la mise en œuvre de sa politique. Cette Commission a vocation à se réunir au moins 2-3 fois par an.

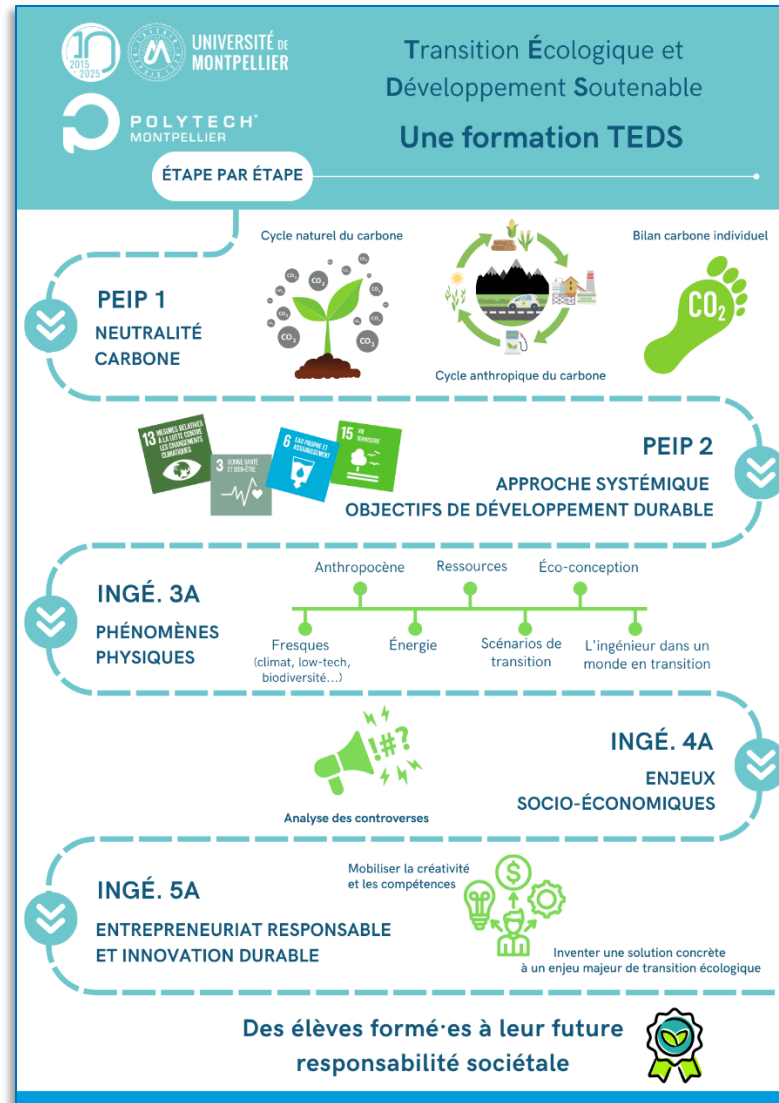
Le Conseil de Département est constitué de l'ensemble des enseignants et personnels BIATS du Département, ainsi que de 2 délégués élèves par année. Il élit pour 3 ans le Responsable de Département, définit l'organisation, la structure pédagogique et les modalités de contrôle de connaissance.

Le Bureau de Département est un organe opérationnel du Département. Il est constitué du Responsable de Département, des Responsables des études et/ou d'année et/ou des stages et/ou des relations internationales.

Le Conseil Pédagogique permet de présenter l'évaluation de la formation par les élèves en présence des enseignants membres du Conseil de Département. Il se réunit une fois par semestre et par année, et peut être convoqué à tout moment de la scolarité pour un problème particulier.

La Commission Préparatoire au Jury Ecole examine chaque semestre les résultats des élèves (validation UE, passage année supérieure, diplomation, prescription épreuves complémentaires) et émet un avis pour chacun. Cet avis sera soumis au Jury Ecole qui sera souverain pour la prise de décision.

Le Conseil de Perfectionnement se réunit tous les 2 ans pour discuter de l'adéquation de la formation aux besoins des employeurs afin de faire évoluer les orientations pédagogiques. Il comprend la Direction, les membres des Bureaux des Départements, des acteurs industriels représentatifs des différents secteurs de formation, des anciens diplômés, des enseignants et des élèves délégués.



Depuis 2010, l'Ecole s'est engagée dans une démarche de transition écologique et sociétale (TES). La TES c'est quoi pour nous :

- 1/ former des ingénieurs en capacité d'accompagner la transition écologique et sociétale ;
- 2/ minimiser les impacts environnementaux de l'école ;
- 3/ favoriser l'inclusion, la mixité et qualité de vie au sein de l'école.

Cette démarche a été labellisée en mai 2016 par le Comité de Labellisation pour l'Enseignement Supérieur et elle a été renouvelée en 2021 puis 2025. L'école a été élue campus responsable de l'année 2021 (Trophée des Campus Responsables) sous le haut patronage de l'Unesco et a été lauréate des Green Gown Awards sous l'égide de l'ONU avec le titre de Sustainability Institution of the Year en 2021 ([Pour en savoir plus](#)).

L'Ecole soutient les élèves dans leurs activités en lien avec le DDS, **n'hésitez pas à vous y impliquer !** (polytech-ddrs@umontpellier.fr)

Contact

Directeur Délégué TES
Jean Louis BANTIGNIES
jean-louis.bantignies@umontpellier.fr



■ Lettre interne de Polytech Montpellier

Toutes les deux semaines, le jeudi, vous recevez par mail la lettre interne de l'Ecole, qui vous propose des informations sur ce qui fait l'actualité de l'Ecole.

Vous organisez un événement ? Vous ouvrez un nouveau club au BDE ? Vous possédez un parcours atypique ou avez réalisé un stage hors du commun ? Ou vous souhaitez partager une actualité de l'école, Pensez à proposer vos sujets à :

polytech-com@umontpellier.fr

Le service communication se chargera de rédiger l'article et vous le fera valider avant publication.



■ Intranet

L'intranet est l'interface web réservée aux étudiants et aux personnels de Polytech Montpellier. Il est organisé en cinq grandes rubriques : 1. Documents de référence ; 2. Formulaires & procédures ; 3. Formation ; 4. Communication ; 5. Informatique & logistique.

N'hésitez pas à vous y connecter dès que vous cherchez une information !



Contact Communication :

Service Communication – Bât 31 Bureau 105
Julia BOUTLEROFF

04 67 14 31 62

Polytech-com@umontpellier.fr



Réseaux sociaux

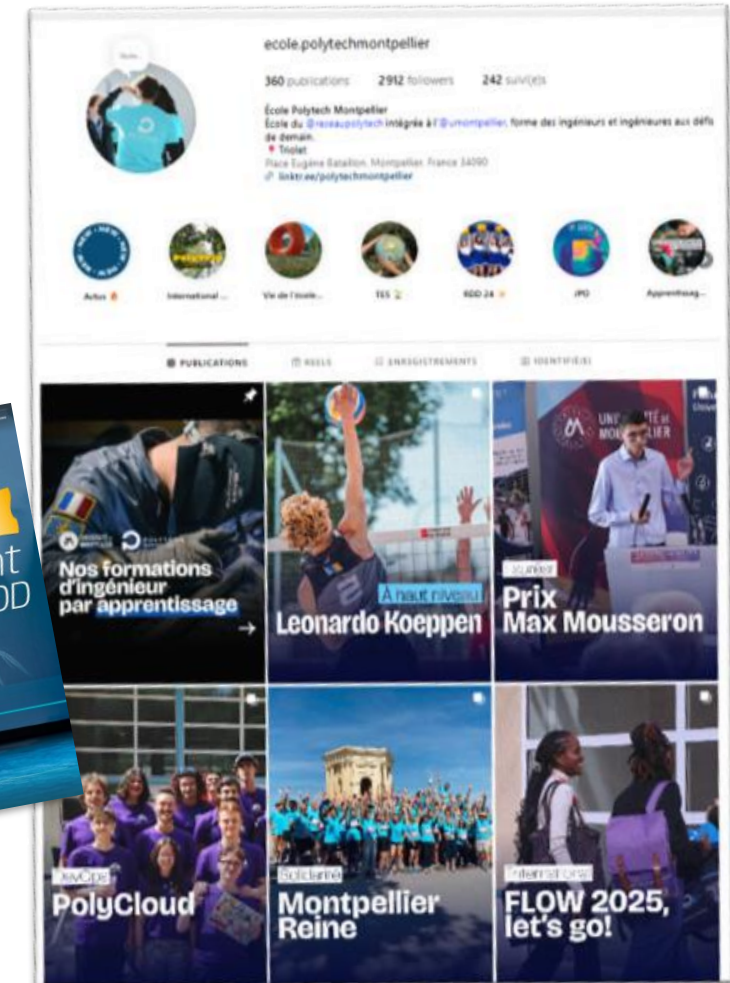
Pour rester informé.e de la vie de l'école (événements, ateliers, conférences, initiatives étudiantes, etc) et des actualités, rejoignez-nous sur :

-  @Polytech Montpellier (+ de 18 000 abonnés)
-  @Ecole Polytech Montpellier (+ de 4 800 abonnés)
-  @ecole.Polytechmontpellier (+ de 3 400 abonnés)
-  @Ecole Polytech Montpellier (+ de 2 500 abonnés)

N'hésitez pas à contacter le service communication pour proposer vos sujets ou nous faire part d'initiatives étudiantes à mettre en valeur.

Pour rester informé.e de l'actualité du réseau des élèves et des diplômés de l'école, vous pouvez suivre l'association Polytech Connect sur :

-  @Polytech Connect (+ de 4 200 abonnés)
-  @Polytech Connect (+ de 600 abonnés)
-  @Polytechconnect (+ de 320 abonnés)



Contact Communication :

Service Communication – Bât 31 Bureau 105
 Julia BOUTLEROFF
 04 67 14 31 62
Polytech-com@umontpellier.fr



| 2026-2027

Etudes & scolarité



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH
MONTPELLIER

■ Pour connaître vos résultats scolaires

Vos résultats sont affichés après chaque Jury Ecole dans vos secrétariats respectifs.
Vos notes sont consultables sur l'ENT de l'Université de Montpellier.

■ Pour obtenir une attestation (scolarité, résultats)

Vous devez en faire la demande dans vos secrétariats respectifs.

■ Pour une demande d'exonération des droits d'inscription

Pour bénéficier, lors de l'inscription administrative, de l'exonération des droits d'inscription pour **bourse sur critères sociaux**, la demande de bourse doit impérativement être faite dans les temps : entre les mois de janvier et avril.

Pour une **demande d'exonération exceptionnelle** des droits d'inscription, vous devez vous adresser à la responsable du service de la scolarité, qui vous enverra toutes les informations utiles à la constitution du dossier. Une commission universitaire déterminera votre éligibilité à ce dispositif (deux sessions par an).

■ Vous rencontrez des difficultés financières ou sociales ?

Plusieurs personnes référentes sont à votre écoute au sein de votre filière (Responsable filière, Responsable d'année ...) et de l'Ecole (Directrice des Etudes Caroline VIGREUX, Responsable Scolarité Marion FABRE).

Par ailleurs, la Direction Vie des Campus de l'Université de Montpellier travaille en lien avec le service social du CROUS pour accompagner les étudiant.e.s en difficulté financière ou sociale. Pour solliciter une aide ponctuelle auprès du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) de l'Université de Montpellier et/ou une Aide spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP) du CROUS, suivre les informations sur le [site Internet du CROUS](#) (rubrique Social et Accompagnement).

Des assistantes sociales du CROUS assurent des permanences à l'(S)pace (1er étage). Pour prendre rdv, il faut envoyer un mail à service.social@crous-montpellier.fr



Contact :

Service Scolarité – Bât 31 Bureau 16
Marion FABRE
04 67 14 46 64

Polytech-responsable-scolarite@umontpellier.fr



Après votre inscription, **vous aurez accès à un dossier dédié sur la plateforme Moodle**, dossier regroupant l'ensemble des documents officiels qui régissent votre scolarité et la vie universitaire, notamment :

- Le Règlement des Études de l'École ;
- La Charte IA (Intelligence Artificielle) ;
- La Charte des bons comportements du Réseau Polytech ;
- Le Droit à l'image.

L'accès à ces documents vous est garanti dès votre arrivée. **Vous êtes tenu d'en prendre connaissance et ne pourrez en ignorer l'existence.** Nous vous demandons de les lire attentivement : **en l'absence de contestation écrite de votre part dans les plus brefs délais, ces documents et l'ensemble de leurs dispositions sont considérés comme pleinement acceptés.**

Par ailleurs, vous vous engagez, pendant toute la durée de votre cycle ingénieur, à prendre connaissance de toute modification du Règlement des Études qui vous sera communiquée par Polytech Montpellier via votre adresse e-mail institutionnelle (qui doit être consultée quotidiennement). L'acceptation de ces évolutions est obligatoire pour la bonne gestion de votre scolarité.

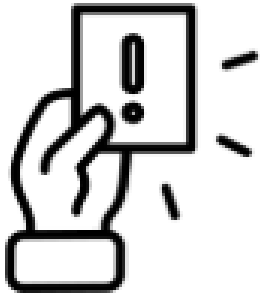


La fraude est une faute grave, passible de sanctions disciplinaires :

- Il n'y aura **aucune indulgence en cas de fraude avérée**
- Fraude = pas de lettre de recommandation, pas de double diplôme ou de semestre à l'étranger
- Fraude = saisine de la section disciplinaire de l'université



Les conséquences sont réelles et sévères, elles peuvent impacter votre parcours académique : une très bonne note obtenue par la triche peut se transformer en une exclusion



Niveau de Sanction	Exemples de Peines (selon la gravité)	Impact
Minimum	Blâme officiel inscrit à votre dossier	Handicap pour certaines candidatures (stages/postes)
Intermédiaire	Travaux d'Intérêt Général, Exclusion avec sursis.	Impact sur l'emploi du temps, menace immédiate
Grave	Exclusion Ferme (d'un semestre à plusieurs années) de l'Université de Montpellier.	Perte d'une ou plusieurs années d'études, remise en question du parcours
Extrême	Exclusion de toute université française pour les cas les plus graves.	Fin de votre parcours universitaire en France

■ L'Intelligence Artificielle générative à l'Université de Montpellier

• 7 principes directeurs pour l'usage des IAg dans la formation à l'UM :



- Priorité à la relation humaine
- Ouverture et expérimentation
- Formation et accompagnement
- Prudence, esprit critique et inclusivité
- Utilisation responsable et éclairée
- Intégrité et transparence
- Partage et collaboration

• Un module de formation pour comprendre et utiliser les IAg: GenIA l'UM, accessible via Moodle



■ L'IAg à Polytech Montpellier

• 1 sensibilisation aux outils d'IAg

- Pour tous les nouveaux entrants dans le cycle ingénieur (3A)
- Dispensée au premier semestre
- Accompagnée de conférences spécifiques sur le sujet

• 1 charte IA à signer

- Respect des consignes pédagogiques
- Prise en compte des impacts sociétaux et environnementaux
- Ne doit pas se substituer au travail intellectuel
- Transparence sur les usages de l'IAg
- Protection des données
- Favoriser la collaboration, pas la dépendance

• La formation à l'IA est indispensable mais il faut conserver son esprit critique à tout instant

■ Vous devez satisfaire à plusieurs conditions simultanées (Règlement des Études)

• Validation indépendante de toutes les Unités d'Enseignement

• Certification du niveau d'anglais :

Un élève n'ayant pas validé au minimum le niveau B2 défini par le cadre européen commun de référence pour les langues du Conseil de l'Europe ne pourra en aucun cas être diplômé. Le TOEIC est l'épreuve choisie par le réseau Polytech pour évaluer ce niveau.

• Mobilité internationale (modalités 2026-2027) :

Pour les élèves sous statut étudiant, l'obligation de mobilité internationale est d'un semestre minimum soit 30 ECTS ou 16 semaines minimum.

Pour les élèves sous statut apprenti, l'obligation de mobilité internationale est d'un trimestre, soit 9 semaines minimum.

• Assiduité :

Tous les enseignements sont obligatoires : les absences aux activités d'enseignement et aux examens doivent être dûment justifiées. Les éléments permettant cette justification sont décrits dans le Règlement des Etudes.

• Comportement respectueux vis-à-vis des autres élèves et des personnels de l'école.



Règlements des Etudes :

Intranet : « Formulaires et documents / Documents officiels »



■ La certification TOEIC niveau B2 est obligatoire

■ Passage de session officielle

- Au début de la 5^e année pour tout élève sous statut étudiant.
- Avant la fin de la 5^e année pour les élèves sous statut apprenti.
- Le TOEIC pourra être passé à Polytech Montpellier. **Le premier passage en session officielle est gratuit** car pris en charge par l'Ecole. Les sessions suivantes seront à votre charge, sachant que vous ne pourrez pas vous y inscrire sans avoir réglé la somme requise sur le site dédié (72 € pour le 2^e passage, 90 € au-delà sauf difficultés particulières examinées par la Direction).
- **Aucun désistement de dernière minute ne sera accepté.** En cas d'absence non justifiée, la Direction de Polytech pourra décider de supprimer le passage gratuit.

■ Aménagement particulier

- Tout étudiant souhaitant un dispositif d'aménagement pour raisons médicales doit, dès son entrée à Polytech, **prendre contact avec le service Handiversité et le service de Médecine Préventive** de l'Université de Montpellier afin de constituer un dossier médical.
- Aucun aménagement ne pourra être fait sans avis médical via la procédure précédemment évoquée et acceptation du dossier par l'organisme certificateur (ETS Global).



Calendrier des sessions officielles

<http://www.Polytech.umontpellier.fr/index.php/toeic>

Contact :

Service Scolarité – Bât 31

Marion FABRE

04 67 14 46 64

Polytech-toeic@umontpellier.fr



■ L'exposition internationale est obligatoire pour la diplomation

A la rentrée universitaire 2026-2027, les élèves intégrant l'Ecole en 3^e année devront réaliser une **mobilité internationale d'au moins 1 semestre sous statut étudiant** (i.e. 30 ECTS ou au moins 16 semaines de mobilité) **et d'au moins 9 semaines sous statut apprenti**. Cette mobilité internationale conditionnera l'obtention du diplôme.

■ Quelles sont vos possibilités de départ à l'étranger ?

- Les stages à l'étranger,
- Les semestres d'études à l'étranger, dans le cadre de programmes d'échange étudiants (Erasmus, Brafitec...),
- Un double diplôme avec un partenaire universitaire étranger.

■ Quelles sont les conditions pour partir en semestre(s) d'études ?

Si vous souhaitez partir en semestre(s) d'études ou en double diplôme dans une université étrangère, votre candidature motivée devra être validée par l'équipe pédagogique de votre Département. Les critères de décision, communs à l'ensemble des Départements, prennent en compte : les résultats académiques du S5 au S7, le comportement, la qualité du projet de départ, l'avis des enseignants de langue.

■ Comment organiser / financer votre départ ?

Toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de votre projet sont disponibles sur l'Intranet rubrique « Formation / Relations Internationales » et au service Relations Internationales aux heures d'ouverture au public.



9-10 novembre 2026
Semaine Internationale

Contact :

Service RI – Bât 31 Bureau 005
Sandra DURAND
04 67 14 31 76

Polytech-responsable-international@umontpellier.fr



■ Les stages pendant la scolarité

Lors du Parcours des Ecoles d'Ingénieurs de Polytech (PEIP), un stage ouvrier de 4 semaines minimum est obligatoire. Il constitue une première prise de contact avec le milieu industriel.

Les élèves sous statut étudiant doivent valider, pendant le cycle ingénieur, **au moins 40 semaines d'expérience professionnelle, dont au moins 14 semaines en entreprise et 16 semaines à l'étranger.**

Typiquement :

- Une expérience professionnelle de découverte de l'entreprise en 3^e année de 4 semaines minimum ;
- Un stage à l'étranger de type assistant-ingénieur en 4^e année de 16 semaines minimum ;
- Un stage ingénieur en 5^e année, de minimum 20 semaines.



■ La charte des stages et FAQ

Une charte des stages est à votre disposition sur l'Intranet de l'école rubrique « Formulaires et Procédures / Stages – Jobs d'été » afin de répondre aux questions relatives à vos droits et obligations durant le stage.

■ L'(auto-)évaluation de votre stage

Les stages du cycle ingénieur font l'objet d'une évaluation par compétences sous KARUTA. La grille d'évaluation est identique pour les 3 années de la formation, les niveaux attendus varient en fonction de l'année. Vous devrez participer à cette évaluation au travers d'une auto-évaluation, qu'il conviendra d'argumenter au travers d'éléments de preuve.

■ La gestion de votre stage

Polytech met à votre disposition l'interface POLY+ pour la gestion des stages (proposition de sujets de stages & de contrats de professionnalisation, édition des conventions). POLY+ est accessible sur le site internet de l'Ecole.



15 octobre 2026 – Bât 36
Forum des entreprises

Contact :

Service Partenariats – Bât 31
Jeremy VACQUIÉ
04 67 14 48 74

Polytech-responsable-partenariats@umontpellier.fr



■ Comptes informatiques et usages

À votre entrée à l'école, deux comptes informatiques distincts et indispensables vous sont attribués :

Compte Université de Montpellier, géré par l'université

- **Identifiant** : prenom.nom@etu.umontpellier.fr
- **Services** : messagerie institutionnelle (canal officiel de communication de l'école), Moodle, Wi-Fi Eduroam, Microsoft Office 365, Zoom, ENT de UM

Compte Polytech Montpellier, géré par le service info de l'école

- **Identifiant** : prenom.nom
- **Services** : postes informatiques, Wi-Fi Polytech, VPN, serveurs pédagogiques, Poly+, inscription TOEIC, intranet de l'école (scolarité, tutoriels, ressources)

Validité : Actifs pendant toute votre scolarité, ils seront coupés le **31 décembre de votre année de diplomation**. N'oubliez pas de sauvegarder vos données d'ici là !

Contact :
[Service Informatique](#)
 Stéphanie MEJEAN



■ Sécurité & assistance informatique

Charte informatique

À votre arrivée, la signature de la charte informatique de l'Université de Montpellier est **obligatoire**. Son respect conditionne l'accès à toutes vos ressources numériques (PC, iPad, réseau, VPN).

Règles de votre compte Polytech

- **Connexion** : au moins une fois tous les 3 mois (sur un poste de l'école ou via VPN)
- **Mot de passe** : à changer au moins une fois par an
- **Format exigé** : 12 caractères minimum comprenant 4 types de caractères différents

Bonnes pratiques au quotidien

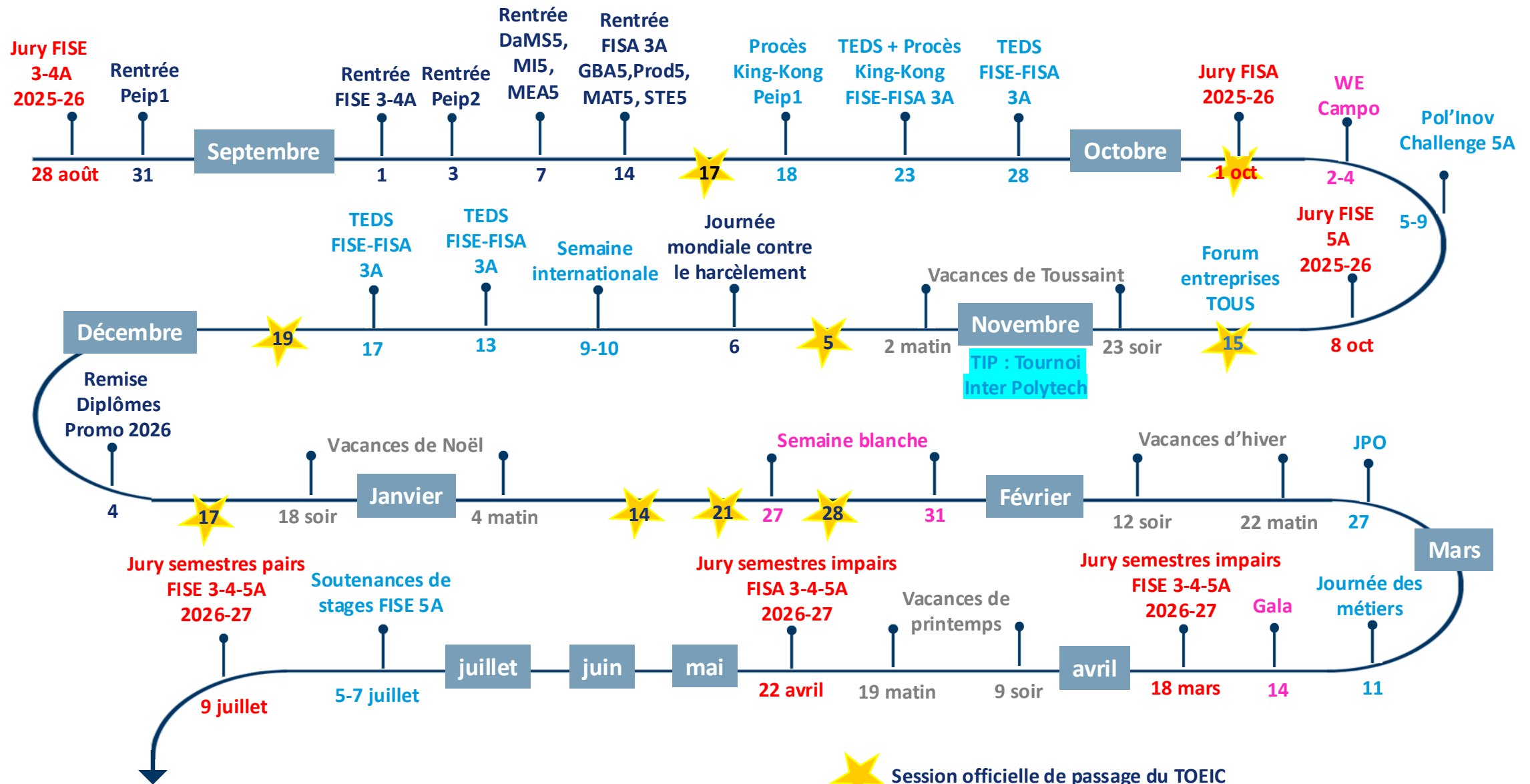
- **Confidentialité** : ne partagez jamais votre mot de passe
- **Sécurité** : verrouillez votre session dès que vous quittez votre poste
- **Logiciels** : installation de logiciels non autorisés interdites
- **Alerte** : signalez immédiatement toute anomalie au service informatique

Assistance informatique

Pour toute demande (problème de compte, VPN, iPad, logiciel, etc), l'ouverture d'un ticket est obligatoire :

polytech.umontpellier.fr/centre_services

Aucune demande n'est traitée par mail ou directement au bureau du service informatique. Si un déplacement est nécessaire, un rendez-vous vous sera proposé via votre ticket.



| 2026-2027



Statuts et parcours spécifiques



L'école s'engage dans l'accueil et l'accompagnement des **étudiants Artistes ou Sportifs de Haut Niveau (A-SHN)** en offrant des **possibilités d'aménagements** (du parcours scolaire, des emplois du temps, des modalités d'examen) qui permettent de conjuguer pratique d'une activité artistique ou d'un sport à haut niveau et poursuite d'études supérieures.

Ces aménagements sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que des parcours ingénieurs. Un suivi personnalisé est assuré au sein de l'école par une responsable A-SHN.

Statut SHN : les sportifs concernés sont ceux qui ont le statut SHN ministériel, mais il est également possible d'obtenir un statut universitaire.

En pratique, vous devez suivre la procédure de demande en ligne auprès du [Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'Université de Montpellier](#).

Vous informerez de cette demande la responsable du suivi des SHN et le service Scolarité de Polytech Montpellier, ainsi que votre Responsable de Département.

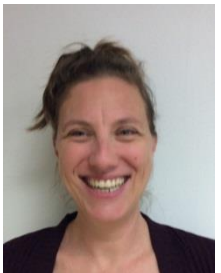
Statut Artiste : le statut d'étudiant artiste sera délivré par le Service Art & Culture de l'université de Montpellier (informations [ici](#)), à l'exception de certaines spécialités artistiques qui seront traitées par une commission du réseau Polytech. Votre admission à Polytech Montpellier peut vous offrir des facilités d'admission en cycle 3 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Montpellier (Cité des Arts).



Commissions Artiste et SHN Université de Montpellier :
Dates des sessions disponibles sur les sites [SUAPS](#) et [Art](#)
Dépôt des dossiers début septembre

Contact :

Responsable suivi A-SHN
Karen GODARY
Polytech-shn@umontpellier.fr



Les trois écoles d'ingénieurs de Montpellier, l'École Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier, l'Institut Agro Montpellier et Polytech Montpellier, ont choisi de s'associer pour dynamiser le lien formation-recherche-innovation. Avec le Parcours Recherche Ingénieur (PRI), elles renforcent les interactions écoles-laboratoires autour de projets innovants centrés sur la problématique des transitions vers la durabilité. Le PRI s'inscrit dans le cadre du programme gradué IDIL (Inter-Disciplinary & In-Lab graduate program) de l'Université de Montpellier.

Ce parcours offre une véritable opportunité aux élèves de découvrir les métiers de la recherche dans un contexte où la transition écologique est désormais essentielle pour nos ingénieurs.

Le contenu du PRI s'insère dans les cursus des écoles en démarrant par une école d'été début septembre, qui s'appuie sur des présentations de conférenciers internationaux de haut niveau et des rencontres entre étudiants qui participent au programme IDIL. Le parcours s'articule ensuite sur deux axes : des acquisitions disciplinaires spécifiques à chaque école, et un axe recherche visant à former aux compétences transversales pour la recherche.

Pendant le semestre du PRI, les étudiants travaillent sur un projet de recherche proposé par un laboratoire partenaire de Polytech : ils peuvent ainsi, au contact de chercheurs et doctorants, acquérir une première expérience de la recherche et mettre en pratique les compétences disciplinaires et transversales. Ce parcours est particulièrement intéressant pour les élèves qui envisagent de poursuivre en thèse après l'obtention de leur diplôme d'ingénieur.

Candidature :

Ce parcours s'adresse aux élèves de 5ème année; vous pourrez postuler en fin de 4ème année. Une réunion d'information sera organisée au printemps 2027.

Une fois admis dans le PRI, vous continuerez ainsi à suivre votre formation classique dans votre spécialité, et quelques heures supplémentaires seront dédiées à des enseignements transversaux. Vos sujets de PFE et de stage devront être réalisés dans le cadre de travaux de recherche académiques ou industriels.

Date limite de candidature : 30/05/2027



RECHERCHE

Parcours Recherche Ingénieur (PRI) :
impliquer les ingénieurs dans la transition écologique

Dynamiser le lien formation-recherche-innovation, en renforçant les interactions écoles/laboratoires autour de projets innovants et durables, c'est l'objectif du Parcours Recherche-Ingénieur (PRI).



Photo des élèves des 3 écoles à l'issue du Challenge Based Learning



Conférence Marc-André Selosse lors du séminaire de rentrée



Projets inter-écoles



Contact :

Chargé de mission PRI
Pascal BENOIT

pascal.benoit@umontpellier.fr



■ Les dispositifs d'accompagnement (PEPITE)

Le Statut Etudiant Entrepreneur (S2E) permet notamment de substituer un stage obligatoire de formation initiale par un temps de travail consacré à son projet entrepreneurial, de bénéficier d'ateliers de formation et d'accéder à l'écosystème territorial d'accompagnement à la création d'entreprise.

Le Diplôme Entrepreneur Etudiant (D2E) est un Diplôme d'Université qui propose, en plus du statut, un accompagnement individualisé de l'Etudiant Entrepreneur par 2 coachs (enseignant / entreprise)

Conditions d'accès – candidature et calendriers en cliquant [ici](#).

NB : l'accord de l'équipe pédagogique de votre Département d'enseignement à Polytech est nécessaire.

■ Les dispositifs de soutien (Polytech)

Un espace de coworking « La Bulle » pour faire des réunions, recevoir des partenaires ou prospects par exemple.

Des ressources mises à disposition : dispositifs d'accompagnement (autres que PEPITE), sources de financement, agenda des événements, documentation...

[Lien vers les ressources](#)

L'aménagement de scolarité. Un étudiant entrepreneur peut demander l'aménagement de sa scolarité pour mener de front ses études et son projet entrepreneurial : substitution projet / stage, étalement de la scolarité, autorisations absences...

Condition : avoir le Statut Etudiant Entrepreneur (S2E).



**Témoignage - Ingénieur,
développeur freelance et
jeune créateur d'entreprise :**



**Présentation de l'entrepreneuriat
auprès des 3A (et des 4A disponibles)**

15/10/2026 : 11h30-12h

Contact :

Chargée de mission entrepreneuriat
celine.breton@umontpellier.fr

Polytech-entrepreneuriat@umontpellier.fr



■ Devenez ambassadeur pour les collégiens et lycéens

Vous souhaitez promouvoir le métier et/ou les études d'ingénieur dans les collèges, lycées mais aussi lors de forums et salons ?

- Vous pouvez participer à différentes actions ayant pour but de stimuler l'intérêt des jeunes pour les formations et les métiers scientifiques et techniques.
- Vous pouvez notamment accompagner des enseignants dans les collèges et/ou lycées de l'académie pour promouvoir le métier d'ingénieur ou donner des informations sur Polytech Montpellier.
- Vous pouvez également témoigner lors d'événements grand public, comme les salons de l'enseignement supérieur ou encore les journées portes ouvertes de l'école.

En pratique, si vous souhaitez être ambassadeur de l'école, vous devez vous manifester par un simple mail d'intention (voir contact Polytech). Si vous souhaitez être ambassadeur de l'Université et être rémunéré, vous pouvez candidater en contactant le SCUIO-IP (voir contact UM).



L'UM recrute et forme chaque année des étudiantes et des étudiants ambassadeurs pour intervenir auprès des lycéennes et lycéens de l'académie et les aider à mieux préparer leur projet d'orientation.



Candidature :

- Début septembre pour l'UM
- Au fil de l'eau pour Polytech

NOUS RECRUTONS



DES ETUDIANTS-AMBADEURS POUR :

- REPRÉSENTER SON ÉTABLISSEMENT
- INFORMER LES LYCÉENS ET LEUR FAMILLE
- S'ENGAGER POUR L'ORIENTATION ET LA RÉUSSITE

Contact et informations : scuioip-compas@umontpellier.fr



CONSTRUIRE ET MISE EN ŒUVRE SON PROJET D'ACCÈS AU SUPÉRIEUR



BANQUE des TERRITOIRES



INVESTIR L'AVENIR



UNIVERSITÉ MONTPELLIER

Opération soutenue par l'Etat dans le cadre de l'action "Territoires d'innovation pédagogique" du Programme d'investissement d'Avenir, opéré par la Caisse des Dépôts

Contact et informations UM :
scuioip-compas@umontpellier.fr

Contact Polytech :
 Valérie MORA
valerie.mora@umontpellier.fr



L'Ecole et l'Université s'engagent dans **l'accueil et l'accompagnement des étudiants en situation de handicap**.

Cela se traduit à divers niveaux, avec entre autres :

- des facilités d'accès aux différents bâtiments de l'école,
- des aménagements du parcours scolaire, des emplois du temps et des modalités d'examen,
- un suivi personnalisé au sein de l'école par un référent Handicap.

Ces aménagements, des examens et / ou des études, sont possibles au niveau du parcours PEIP ainsi que du parcours ingénieur.

- Dans le cas d'une 1^e inscription à l'Université de Montpellier, ou si vous changez de cycle d'études (passage du PeiP au cycle ingénieur) au sein de l'Université de Montpellier, vous devez **compléter un formulaire de demande d'aménagements en ligne via l'application Handy** accessible sur votre ENT de l'Université.

Parallèlement à cette demande, vous devrez prendre RDV au Service Commun de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SCMPPS) de l'Université de Montpellier.

Dans le cas spécifique d'aménagement des études, vous devrez également prendre RDV au service Handiversité de l'Université de Montpellier.

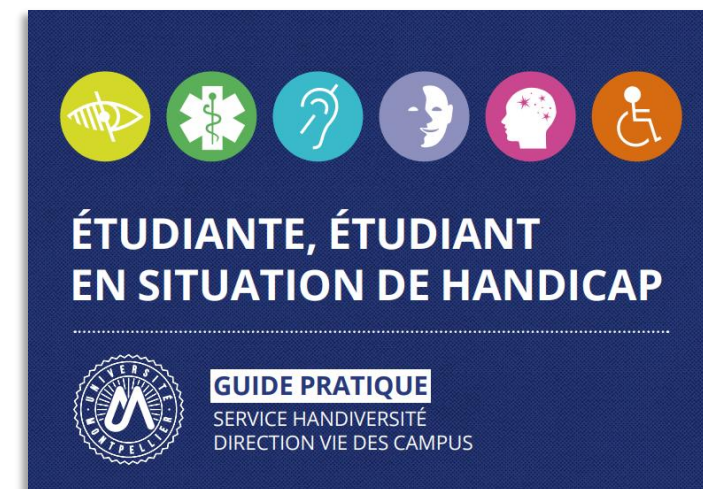
- Si vous restez dans le même cycle d'études, il conviendra de demander, via l'application Handy, la portabilité des aménagements en place l'année précédente.

Vous devez également informer de votre demande votre Responsable de Département et le référent Handicap de l'école.

Procédure sur l'Intranet : rubrique « Formation / Aménagement d'études »



DL de demande d'aménagements semestre 1 :
30 novembre 2026



Contact :

Référente Handicap
Catherine FAUR

04 67 14 38 70

catherine.faur@umontpellier.fr



Si vous êtes élève en cycle ingénieur sous statut étudiant, vous avez la possibilité d'interrompre temporairement vos études à Polytech Montpellier pour réaliser **un semestre ou une année de césure**.

Celle-ci vous sera accordée par décision du Président de l'Université de Montpellier après avis du Jury Ecole, sur la base d'un projet motivé selon les modalités définies par l'Université de Montpellier.

En pratique, vous devrez adresser un **dossier de demande** constitué de différents éléments (formulaire de demande de césure, contrat d'engagement césure renseigné, lettre de motivation, lettre d'acceptation de ou des organisme(s) prêt(s) à vous accueillir pendant la césure) au Responsable de votre Département. Tous les documents sont accessibles depuis l'intranet de l'Université de Montpellier, dans l'onglet « Scolarité et Organisation des études ».

Cette demande devra être formulée avant la tenue du Jury Ecole du semestre pair (9 juillet 2027).

Le départ en césure devra concorder avec le début d'un des semestres universitaires de l'année concernée par le départ en césure.



DL de candidature :
Jury Ecole du 9 juillet 2027

Contact :

Directrice des Etudes – Bât 31 bureau 104
Caroline VIGREUX

04 67 14 46 53

caroline.vigreux@umontpellier.fr



Le réseau Polytech vous offre la possibilité de réaliser une demande de transfert (à l'issue de la 3^e année) ou de mobilité (à l'issue de la 4^e année) au sein d'une des 16 écoles du réseau.

■ Transfert

A l'issue de votre 3^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'un transfert dans une autre spécialité du réseau Polytech si vous vérifiez les conditions suivantes :

- Vous avez validé votre troisième année. Ce transfert est éventuellement soumis à une obligation de s'inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- OU vous êtes admis à redoubler. Vous devrez vous inscrire à nouveau en troisième année dans la spécialité d'accueil.
- ET votre demande respecte le classement d'admission dans la spécialité d'accueil.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par l'école demandée.

Vous devez déposer votre **demande de transfert** comprenant la fiche de transfert, une lettre de motivation et un relevé de notes de S5 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.



DL de candidature :
31-05-2027

Formulaires de demande de Transfert ou Mobilité :
Disponibles sur les règlements des études

■ Mobilité

A l'issue de votre 4^e année, vous pouvez demander à bénéficier d'une mobilité pour réaliser votre dernière année du cycle ingénieur dans une autre spécialité du réseau Polytech.

A l'issue de votre cursus ingénieur, vous serez diplômé par votre école d'origine.

Vous devez déposer votre **demande de mobilité** comprenant la fiche de mobilité, une lettre de motivation et vos relevés de notes du S5 au S7 au service Scolarité de votre école d'origine.

Votre demande devra être validée par l'école d'origine et l'école demandée.

Une mobilité en 5A ne peut pas être cumulée avec un contrat de professionnalisation.



- Écoles membres du réseau
Écoles associées Polytech :
- ENSIBS - Université Bretagne Sud
 - ENSIM - Le Mans Université
 - ESGT - Cnam Le Mans
 - ESIROI - Université de la Réunion
 - ISEL - Université Le Havre Normandie

| 2026-2027



En dehors des cours



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH
MONTPELLIER

■ L'engagement étudiant

L'engagement humain des étudiants représente les valeurs de l'Ecole, qui au delà de la diplomation veut s'associer à leur intégration responsable au sein de la société civile.

En accord avec la Charte **Engagement Etudiant** de l'Université de Montpellier, vous pouvez demander, en lien avec le diplôme que vous préparez, une valorisation de compétences acquises dans le cadre d'un engagement personnel tel que :

- une activité bénévole au sein d'une association ;
- une activité d'élus au sein d'un des conseils de l'établissement ou une activité d'étudiant ambassadeur pour l'Université et/ou l'école ;
- une activité professionnelle ;
- une activité militaire dans la réserve opérationnelle ;
- un engagement de sapeur-pompier volontaire, de service civique ou volontariat dans les armées.



WASSIM BOUCCEREDJ

Ingénieur et réserviste : valoriser son engagement citoyen

Wassim Boucceredj, un jeune ingénieur bientôt diplômé en Matériaux, incarne parfaitement la conciliation entre engagement citoyen et réussite académique. En parallèle de ses études, menées en dernière année en contrat de professionnalisation, il s'est investi comme réserviste dans la Gendarmerie du Gard. Un engagement personnel qui lui a permis d'obtenir le statut d'étudiant-citoyen.

Cet engagement :

- **Peut être valorisé dans le supplément au diplôme et vous permettra d'acquérir une UE « engagement citoyen » de 2 ECTS**
- **Peut également s'accompagner d'un aménagement de scolarité après étude d'un dossier de demande.**

En accord avec la [charte Etudiant engagé](#) de l'Université de Montpellier, votre demande motivée doit être adressée au référent Engagement Etudiant de l'école.



Contact :

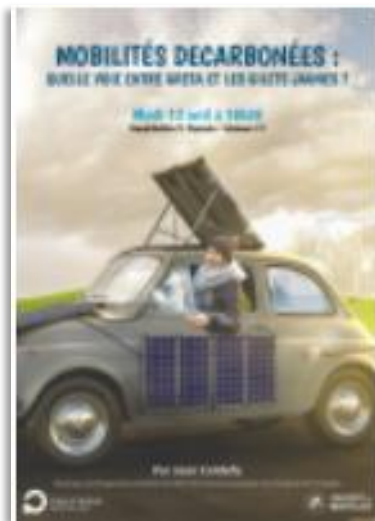
Référente Engagement Etudiant
Catherine FAUR
catherine.faur@umontpellier.fr



■ Le club PolyEarth et la Team DDRS du Bureau des élèves

PolyEarth est un des clubs du Bureau des élèves. Il regorge d'activités en lien avec le DDRS (Développement Durable et Responsabilité Sociétale) : projections, conférences, ateliers zéro déchets, clean walk, collectes (vêtements, nourriture), mise en place d'une boutique de produits écoresponsables, soutien à une AMAP, ...

La team DDRS du BDE a pour premier objectif de réduire l'impact des actions du BDE : réduction des goodies, réduction et tri des déchets lors des événements, etc. Elle peut aussi agir sur l'école et le campus en travaillant avec l'administration à l'organisation d'événements.



Contact :

Ingénieure DDRS
Marie-Laure DAIGNIERES

marie-laure.daignieres@umontpellier.fr

■ Que sont les VSS ?

Les VSS sont diverses et recouvrent plusieurs degrés de gravité, de l'outrage sexiste au viol. Elles sont définies par le Code pénal et sont susceptibles d'être sanctionnées d'une amende et/ou d'une peine de prison.

Que vous soyez victime ou témoin, votre contact à Polytech Montpellier : Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr

Une [fiche de signalement](#) interne à l'Université est à votre disposition pour décrire ce dont vous avez été victime ou témoin.

Elle est utile pour établir précisément les faits, et vous permet également de garder une trace si vous avez besoin d'un temps de réflexion avant d'agir.

Pour compléter la fiche, vous pouvez vous faire aider par les référentes de la cellule d'écoute, par tout professionnel de l'accompagnement de l'Université, par Mme Caroline Strub (référente Ecole) ou toute personne de confiance. Vous pouvez y joindre les preuves que vous jugez utiles (témoignages, enregistrements, photos, sms, courriels, etc).

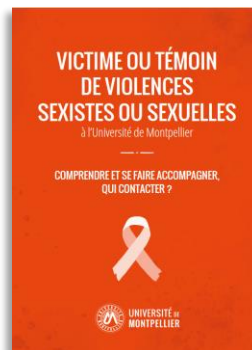
■ Plan d'actions contre les VSS

Début 2021, le réseau Polytech a constitué un groupe de travail réunissant les référents égalité femmes-hommes des différentes écoles afin de travailler sur une stratégie de sensibilisation des personnels et élèves via l'organisation d'événements. Polytech Montpellier, en synergie avec les actions du Réseau Polytech et en complément du [guide VSS](#) de l'Université de Montpellier, propose **un plan d'action spécifique** (que vous pouvez [consulter en version PDF](#)) ainsi que différentes actions de sensibilisation et d'information sur les dispositifs existants.



VIE DE L'ÉCOLE

Plan d'action contre les violences sexistes et sexuelles



■ Pour vous accompagner

La cellule d'écoute de l'Université recueille votre signalement et vous accompagne en toute confidentialité. Elle est constituée de la référente égalité femmes-hommes, de la VP responsabilité sociale, de la cheffe du service qualité de vie au travail, d'un.e représentant.e du service de médecine préventive et du chef de service vie étudiante (pour les étudiant.e.s).

Par ailleurs, pour toute question ou problématique relative aux violences sexistes, mais aussi plus largement en matière d'égalité femmes-hommes, n'hésitez pas à contacter par mail Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr !

Contact :

Chargée de mission Egalité Femmes Hommes
Caroline Strub

Polytech-egaliteFH@umontpellier.fr





Vous avez la possibilité, dans le cadre de vos études à Polytech Montpellier, de suivre gratuitement une formation de Prévention & Secours Civiques de niveau 1 (PSC1).

Porter les premiers secours aux victimes d'un accident ou d'un malaise, évaluer rapidement les risques potentiels et mettre en sécurité les personnes, connaître les gestes à effectuer (compressions, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur) et alerter efficacement les secours : tel est le rôle de la personne ayant validé son PSC1.

Au sein de l'entreprise, ses connaissances lui permettent de signaler d'éventuelles situations à risque et de réduire le nombre potentiel d'accidents et, moyennant une formation supplémentaire, de valider une formation de Sauveteur Secouriste du Travail.

Inscription :

Sur l'Intranet, rubrique Formulaires et Procédures.

Formation d'une journée, dispensée sous réserve d'un minimum d'inscrits.



Prochaine session de formation :
Premier trimestre 2026

Contact :

Nathan Martin

nathan.martin@umontpellier.fr



Polytech Montpellier encourage l'implication des élèves au sein des **Bureau Des Elèves (BDE)**, et dans l'organisation d'événements (artistiques, sportifs, culturels, solidaires) permettant la promotion de l'Ecole.
Les Départements sont informés des responsabilités endossées par leurs élèves.



L'association **Polytech Connect** regroupe l'ensemble des élèves et anciens élèves de Polytech Montpellier. Elle compte à ce jour plus de 11 000 diplômés représentant une cinquantaine de nationalités et présents dans plus de 100 pays.

L'association Polytech Connect a pour principale mission d'animer la communauté des diplômés et étudiants de Polytech Montpellier et de promouvoir la solidarité entre eux.

Cette volonté se décline au travers de plusieurs objectifs :

- Soutenir les étudiants du début de leurs études jusqu'à leurs premiers pas dans la vie professionnelle.
- Faciliter les relations et entretenir la proximité des liens entre les diplômés.
- Mettre en relation les diplômés avec les sociétés qui recrutent des ingénieurs.
- Rechercher et entretenir des contacts avec les différents secteurs du monde socio-économique.
- Promouvoir l'image de Polytech Montpellier et la qualité de ses programmes.
- Participer étroitement aux orientations de l'école en assurant une présence active dans ses instances de gouvernance.
- Fournir un coaching personnalisé aux diplômés pour les aider dans leur vie professionnelle.



Contact :

Président

Nicolas MICHEL (MAT 2018)

Contact@Polytech-connect.com





Livret des élèves

www.polytech.umontpellier.fr



UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER



POLYTECH[®]
MONTPELLIER

